Dakota®-P

Herbicide maïs, sorgho, millet, moha, miscanthus et tournesol

Composition : .....212,5 g/l de dmta-p + 250 g/l de pendiméthaline
Formulation : .....concentré émulsionnable (EC)
AMM N° : 2090113

BASF préconise l'utilisation de Dakota-P uniquement sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessous.

BASF décline toute responsabilité et met en garde l'utilisateur contre les risques éventuels de phytotoxicité pour toute utilisation, sur d'autres cultures, pourtant autorisée par l'Arrêté relatif à la mise en oeuvre du nouveau catalogue des usages.

Usages autorisés:

Cultures	Doses / stades d'applications	Nb applic.	DAR	ZNT aquatique	ZNT athropodes et plantes non-cibles
Maïs	4 l/ha - Prélevée ou Post-levée précoce (à partir de 1 feuille)	1 (pour protéger les eaux souterraines)	grain : 100 j fourrage : 90 j	20 m	5 m
Sorgho, millet, moha, miscanthus	4 l/ha - Post-levée précoce (à partir de 3 feuilles)		sorgho : 100 j. millet, moha : grain : 100 j, fourrage : 90 j.	20 m	5 m
Tournesol	4 l/ha - Post-semis / pré-levée (jusqu'à BBCH 07)		DAR F (les conditions d'emploi permettent de respecter la LMR)	50 m	5 m

Conditions d'application :

- Pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer **Dakota-P** ou tout autre produit contenant du ***dmta-p*** plus d'une fois par an sur la même parcelle.
- Afin de protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Pour se protéger l'opérateur doit porter :

Pendant le mélange/chargement et le nettoyage du pulvérisateur :

⇒ Gants en nitrile certifiés EN 374-3,

⇒ Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016)

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTIONS AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

BASF
We create chemistry

Herbicide

⇒ EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

Pendant l'application :

⇒ Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016),

⇒ Gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique (dans le cas d'utilisation d'un tracteur à cabine, le port de gants pendant l'application n'est nécessaire que lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation et les gants doivent être stockés à l'extérieur de la cabine).

♦ **Dakota-P** contient de la *pendiméthaline*. Dans le cadre de la rotation prendre en compte les restrictions propre à cette dernière, si l'implantation d'une culture suivante destinée à l'alimentation humaine est envisagée. Respecter entre l'application de **Dakota-P** et le semis ou la plantation de la culture suivante destinée à l'alimentation humaine un délai de :

190 jours pour les légumes racines et tubercules,
200 jours pour les légumes bulbes, et les légumes feuilles,
200 jours pour les céréales,
250 jours pour les cultures de crucifères,
300 jours pour la betterave sucrière,
200 jours pour les autres cultures.

Classement toxicologique :

Mention d'avertissement : **Danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Délai de rentrée : ..... 48h00 après le traitement
Réglementation transport ADR : ..... classe 9 (ONU 3082)
Conditionnement : ..... bidon de 10 (groupage par 2

La matière active

e ***dmta-p*** appartient au groupe chimique des chloroacétamides (chloroacétanilides).

Nom chimique : S-2-chloro-N-(2,4-diméthyl-3-thiényl)-N-(2-méthoxy-1-méthyléthyl)-acétamide

Formule brute : $C_{12}H_{18}ClNO_2S$

Masse molaire : 275,8

Les matières actives

La ***pendiméthaline*** appartient au groupe chimique des toluidines (dinitroanilines)

Nom chimique : N-(1-éthylpropyl)-2,6-dinitro-3,4-xylidine

Formule brute : $C_{13}H_{19}N_3O_4$

Le ***dmta-p*** appartient au groupe chimique des chloroacétamides (chloroacétanilides).

Nom chimique : S-2-chloro-N-(2,4-diméthyl-3-thiényl)-N-(2-méthoxy-1-méthyléthyl)-acétamide

Formule brute : $C_{12}H_{18}ClNO_2S$

Masse molaire : 275,8

Le produit formulé : DAKOTA-P

Propriétés physiques et chimiques

Densité : 1,08

Inflammabilité : non inflammable

Temp. limite de stockage : 0° - + 40°C

Toxicologie :

Toxicité aiguë p.o. DL 50 rat : >500 - <2000 mg/kg

LMR européenne :

consulter le site :
http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database

Dakota-P est un herbicide anti-dicotylédones et anti-graminées de post-semis pré-levée des tournesols, de post-semis pré-levée et de post-levée des cultures de maïs, et de post-levée des cultures de sorgho, millet, moha et miscanthus.

Intérêt du produit

Champ d'action complet :

Dakota-P est particulièrement efficace contre les graminées annuelles : panics, sétaires et digitaires et contre les dicotylédones : amarantes, chénopodes, morelles, renouée des oiseaux.

Ceci fait de **Dakota-P** une très bonne base de programme de désherbage maïs, sorgho et tournesol.

Dakota-P utilisé en pré-levée en culture de maïs, peut permettre de minimiser voire d'éviter un traitement supplémentaire du fait de son champ d'action très large.

Maîtrise des levées échelonnées

Régularité :

La régularité d'action de **Dakota-P** permet un optimum d'efficacité.

Une application sur sol frais ou suivie d'une précipitation d'au moins 10 mm dans les 10 jours, procure la meilleure efficacité.

Cependant comme pour la plupart des herbicides de pré-levée, en conditions particulièrement difficiles (application sur sol sec suivie d'une sécheresse), un rattrapage en post-levée pourra être nécessaire.

Polyvalent

Homologué sur tournesol, maïs grain et fourrage, sorgho, millet, moha et miscanthus.

Mode d'action

Le ***dmta-p*** est un chloroacétamide de la famille des Thiophénamines.

Il perturbe la différenciation des tissus, la division et l'élongation cellulaire. Les mécanismes biochimiques sont multiples. Ils perturbent, en particulier, la synthèse des lipides, molécules nécessaires pour la croissance, en inhibant l'élongation des chaînes d'acides gras.

Ceci se traduit par le blocage de la germination et de la croissance des mauvaises herbes.

Le ***dmta-p*** appartient au groupe K3 de la classification HRAC$_{(1)}$. Le ***dmta-p*** est absorbé par les organes souterrains. Il est principalement absorbé au niveau du nœud du coléoptile (graminées) ou de l'hypocotyle (dicotylédones) en cours de levée. La radicule est un site d'absorption secondaire (dicotylédones) qui régresse ensuite au fur et à mesure que se forme la cuticule. C'est pourquoi, le ***dmta-p*** s'applique en pré-levée de la culture et des adventices ou en post-levée très précoce.

Une molécule bioactive

Le ***dmta-p***, de part ses caractéristiques physico-chimiques, diffuse largement dans la solution et dans la phase gazeuse du sol (pouvoir de diffusion latérale élevé).

Le ***dmta-p*** est ainsi en contact étroit avec les adventices à détruire, ce qui se traduit par une activité biologique très élevée : puissance anti-graminées et très grande régularité.

Pendiméthaline

Le produit agit par inhibition de la division cellulaire des méristèmes des feuilles et des racines des jeunes plantules. Elle agit pendant et après la germination des adventices. Elle est absorbée par l'hypocotyle (dicotylédones) et le coléoptile (graminées) pendant leur émergence. Une absorption complémentaire peut avoir lieu par les radicelles.

Celles-ci sont détruites peu de temps après la germination ou après la levée.

La ***pendiméthaline*** est classée dans le groupe HRAC K1. De ce fait elle présente un grand intérêt dans les stratégies de gestion des résistances à certains herbicides.

(1) Herbicide Resistance Action Committee.

Champ d'activité

Dakota-P à 4 l/ha en post-semis pré-levée :

GRAMINEES	
Digitaire sanguine	TS
Panic pied de coq	TS
Sétaires glauque	S
Sétaire verte et verticillée	TS
Pâturin annuel	TS
DICOTYLEDONES	
Amarantes réfléchie	TS
Ambroisie	I
Arroche	MS
Capselle	TS
Chénopodes sp	TS
Colza (repousses)	I
Datura	MS
Laiterons des champs	MS
Laiterons rude et maraicher	TS
Lamier pourpre	TS
Matricaire	TS
Mercuriale annuelle	MS
Morelle	TS
Mouron des champs	TS
Pensée des champs	S
Ravenelle	MS
Renouée à f. de patience	S
Renouée des oiseaux	TS
Renouée liseron	MS
Renouée persicaire	S
Séneçon commun	S
Stellaire	TS
Véroniques sp.	TS

Remarque : Le niveau de sensibilité des adventices est établi à partir des résultats obtenus dans nos essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un taux d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des mauvaises herbes.

TS = Très sensible (95-100 %) ; S = Sensible (85-95%) ; MS = Moyennement sensible (70-85%) ; Insuffisant (<70%)

Conditions d'application

MAIS GRAIN, MAÏS FOURRAGE

dose : 4 l/ha

Dakota-P s'utilise en pré-levée ou en post-levée précoce à partir d'une feuille étalée du maïs. **Ne pas appliquer au moment de la levée du maïs, c'est à dire au « stade pointant ».**

Dakota-P est sélectif des variétés de maïs (grain et fourrage) à la dose recommandée dans les conditions d'utilisations décrites ci-dessous.

En pré-levée (dans les tout premiers jours qui suivent le semis) :

Utilisé en post-semis pré-levée du maïs, **Dakota-P** permet de garder une très bonne maîtrise du désherbage en contrôlant graminées et dicotylédones.

Appliquer **Dakota-P** à 4 L/ha en post-semis pré-levée dans les heures ou les tout premiers jours qui suivent le semis. L'optimum d'efficacité est obtenu avec une application réalisée juste après le semis sur un sol frais ou suivie d'une précipitation d'au moins 10 mm dans les 10 jours. Avec **Dakota-P** éviter les applications trop proches de la levée du maïs. Comme pour l'ensemble des herbicides de pré-levée, **Dakota-P** doit être appliqué sur un sol soigneusement préparé, dépourvu de grosses mottes, de débris végétaux en surface, et en dehors des périodes de froid ou de pluies prolongées qui peuvent affecter l'implantation de la culture.

Pour une bonne sélectivité, le semis doit être régulier et tous les grains correctement enfouis. **Dakota-P** s'emploie dans des sols bien pourvus en matière organique (entre 2 et 6 %) et ne présentant pas de risque de battance.

Une dose adaptée pour chaque type de sol. Pour une efficacité et une sélectivité optimale, il convient de raisonner la dose de **Dakota-P** en fonction des caractéristiques pédologiques du sol (texture et taux de matière organique).

Type de sol	**Terre à tendance sableuse, filtrante ou battante :** Sols limono-sableux, limoneux fins, limoneux fins argileux, sablo-limoneux		**Terres bien pourvues en argile (>30%) Terres franches (20 à 30% d'argile)**
Taux de M.O.	<3%	>3% - <6%	indifférent
Dakota-P Dose conseillée	**3 à 3,5 l/ha**	**4 l/ha**	**4 l/ha**

L'utilisation de **Dakota-P** est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable > 80%), ou très battants (teneur en limon > 85%) ou si le taux de matière organique est > à 6%.

- En culture de maïs **Dakota-P** ne doit pas être incorporé.

Dakota-P peut s'utiliser dans le cadre de programmes de pré-levée suivi de post-levée.

En post-levée précoce (à partir d'une feuille étalée du maïs) :

Dakota-P peut s'utiliser en post-levée précoce à 4 L/ha.

L'application peut s'effectuer dès le stade 1 feuille du maïs, sur des adventices non levées ou au stade 1 feuille maximum pour les graminées.

Bien lire les « RECOMMANDATIONS GENERALES » sur l'utilisation de **Dakota-P**.

Pour les situations particulières, prendre conseil auprès de votre distributeur ou de votre interlocuteur BASF habituel.

SORGHO

Dakota-P s'utilise en post-levée du sorgho, dès le stade 3 feuilles de la culture, sur des adventices non levées ou au stade 1 feuille maximum. **Dakota-P** doit être appliqué sur un sol « frais », légèrement humide afin d'obtenir une activité maximale. L'application doit être réalisée sur un sol propre et une culture en bon état végétatif et dans tous les cas avant le stade une feuille des adventices.

dose : 4 l/ha

La qualité du travail du sol et du semis sont des éléments déterminants pour une pleine réussite du désherbage : un sol soigneusement préparé et un semis régulier favoriseront une levée homogène de la culture et donc un traitement au stade optimal.

Une déformation des plants peut apparaître après l'application de **Dakota-P** sur sorgho.

Dakota-P ne doit pas être incorporé, ni appliqué en post-semis pré-levée.

MILLET, MOHA ET MISCANTHUS

Nous mettons en garde les utilisateurs sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Dakota-P s'utilise en post-levée des millet, moha et miscanthus dès le stade 3 feuilles de la culture, sur des adventices non levées ou au stade 1 feuille maximum.

dose : 4 l/ha

Une déformation des plants peut apparaître après l'application de **Dakota-P** en culture de millet et moha.

Dakota-P doit être appliqué sur un sol « frais », légèrement humide afin d'obtenir une activité maximale. L'application doit être réalisée sur un sol propre et dans tous les cas avant le stade 1 feuille des adventices.

Dakota-P ne doit pas être incorporé, ni appliqué en post-semis prélevée.

TOURNESOL

Dakota-P s'utilise en post-semis pré-levée du tournesol dans les tout premiers jours qui suivent le semis (jusqu'au stade BBCH 07) ; la dose est à moduler en fonction du type de sol :

Type de sol	**Terre à tendance sableuse, filtrante ou battante :** Sols limono-sableux, limoneux fins, limoneux fins argileux, sablo-limoneux		**Terres bien pourvues en argile (>30%) Terres franches (20 à 30% d'argile)**
Taux de M.O.	<3%	>3% - <6%	indifférent
Dakota-P Dose conseillée	2,5 à 3,2 l/ha	3.2 à 3.5 l/ha	4 l/ha

L'utilisation de **Dakota-P** est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable >80%), très battants (teneur en limon > 85%) ou si le taux de matière organique est > à 6%.

Dakota-P présente un risque accru de manque de sélectivité sur semis mal recouverts.

Dakota-P permet une très bonne maîtrise du désherbage en contrôlant un large éventail de graminées et dicotylédones dès la pré-levée.

Néanmoins, dans des situations de flores très diversifiées (présence d'ambroisie, datura ou d'ombellifères, etc…), **Dakota-P** peut s'utiliser en mélange avec un partenaire de pré-levée en vue d'élargir le champ d'activité.

dose : 2,5 l/ha

En présence de variétés Clearfield Plus, **Dakota-P** peut s'utiliser en pré-levée en base de programme à la dose de 2,5 L/ha et être suivi de Pulsar® 40 + Dash® HC à la dose de 1,25 + 1,25 L/ha en post-levée.

L'optimum d'efficacité est obtenu avec une application réalisée juste après le semis sur un sol frais ou suivie d'une précipitation d'au moins 10 mm dans les 10 jours.

Comme pour l'ensemble des herbicides de pré-levée, **Dakota-P** doit être appliqué sur sol soigneusement préparé, dépourvu de grosses mottes, de débris et détritus végétaux en surface, et en dehors des périodes de froid ou de pluie prolongées qui peuvent affecter l'implantation de la culture. Le semis doit être régulier et toutes les graines correctement enfouies. **Dakota-P** s'emploie en post-semis pré-levée du tournesol, dans des sols bien pourvus en matière organique (entre 2 et 6 %) et ne présentant pas de risque de battance.

Des risques de pertes de pieds à la levée ainsi que des tassements de végétation sont à craindre en situations de sols légers ou filtrants ou lorsque des pluies abondantes surviennent dans les jours qui suivent l'application. Dans ces situations, ajuster la dose (prendre conseil auprès de votre distributeur ou de votre interlocuteur BASF habituel). Eviter au maximum tout recroisement de rampe sous peine d'observer de forts effets sur la culture dans certaines conditions.

Dakota-P ne doit pas être incorporé.

RECOMMANDATIONS GENERALES

La qualité du travail du sol et du semis sont des éléments déterminants pour une pleine réussite du désherbage ; un sol soigneusement préparé et un semis régulier favoriseront une levée homogène de la culture et donc un traitement au stade optimal. La meilleure efficacité sera obtenue si l'application se fait sur sol « frais » ou humide ou si elle est suivie d'une irrigation ou d'une pluie (10 mm d'eau au moins dans les 10 jours qui suivent l'application).

- Ne pas appliquer **Dakota-P** sur sols mal structurés à granulométrie grossière, sur sols filtrants (faiblement pourvus en argile), sur sols soufflés.
- Ne pas appliquer sur sols à très faible ou trop forte teneur en matière organique (MO > 6%). Dans les situations particulières (sols humifères des Landes, terre de groie ou de marais...) nous consulter.
- Ne pas appliquer sur sols motteux.
- Ne pas appliquer sur sols couverts de débris végétaux.
- Ne pas appliquer sur semis mal recouvert (profondeur idéale : 3 cm)
- Ne pas appliquer sur mais sous plastique.
- Ne pas incorporer **Dakota-P**
- Appliquer en dehors des périodes de froid et de pluies prolongées qui peuvent affecter l'implantation de la culture (absence de gelée pendant les 10 jours qui suivent le traitement, éviter les périodes de fortes amplitudes thermique).
- Appliquer sur un sol frais, légèrement humide.
- Appliquer tôt le matin ou tard le soir en période de sécheresse ou de forte chaleur (température >25°C).
- Limiter les dérives lors de la pulvérisation, pour éviter l'entrainement de **Dakota-P** sur certaines cultures sensibles telle que betterave, colza, cultures légumières, vigne et vergers.
- Eviter l'entrainement de la bouillie sur les cultures voisines en traitant par temps calme, sans vent, avec une température < 25°C à l'ombre.
- Le fractionnement d'une dose homologuée en plusieurs applications est possible ; la dose totale des applications successives ne devant pas dépasser la dose homologuée et le délai entre les applications devant être raisonnable.

ROTATION / RETOURNEMENT

Délai à respecter en l'application de **Dakota -P** et l'implantation ou le semis de la culture suivante **destinée à l'alimentation humaine** en tenant compte des restrictions de la ***pendiméthaline***

Respecter entre l'application **Dakota-P, (*pendiméthaline*)**, et le semis ou la plantation de la culture suivante, un délai de :

- **190 jours** pour les légumes racines et tubercules,
- **200 jours** pour les légumes bulbes et feuilles,
- **200 jours** pour les céréales,
- **250 jours** pour les cultures de crucifères,
- **300 jours** pour la betterave sucrière,
- **200 jours** pour les autres cultures.

Remarque : Les cultures listées ci-dessous ne sont pas concernées par ces restrictions puisque des préparations à base de ***pendiméthaline*** sont autorisées sur ces cultures en France ou en Europe :

- **les légumes racines et tubercules** : carotte, céleris / céleris-rave et scorsonère
- **les légumes bulbes** : ail, échalote et oignon
- **les légumes feuilles** : laitue et autres salades
- **Les céréales** : blé tendre, blé dur, orge, seigle, triticale
- **les cultures de crucifères** : chou et colza
- pour **les autres cultures** : asperge, aubergine, concombre, féverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plantes aromatiques (cf liste tableau des usages), pois de conserve, pois-chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol.

REMPLACEMENT

En cas de destruction accidentelle de la culture traitée, il est possible de réimplanter un maïs après un labour profond.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Attention : Dakota-P peut entraîner la coloration des équipements et matériels en contact, sans altérer leurs fonctionnalités. Afin de minimiser le risque de coloration, il est possible de pulvériser préventivement sur les parties du matériel (rampe, chassis..) pouvant être en contact avec la bouillie ou dérive de pulvérisation, un agent d'anti-adhérence pour la protection du matériel agricole (Screen Protect par exemple). Rincer le matériel aussitôt après la fin de la pulvérisation.

Remplir la cuve au ¾ du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et bien agiter le bidon de **Dakota-P** avant de verser la quantité nécessaire dans la cuve du pulvérisateur, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

Après l'utilisation du produit : **rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer 2 fois de suite pendant au moins 30 secondes à chaque fois avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant). Laisser égoutter les bidons.**

Réutilisation des emballages interdite. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. BASF est partenaire de la filière A.D.I.VALOR.

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Précautions d'emploi

Cf. précautions générales d'emploi

Annule et remplace toute version précédente; il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF, 0 810 023 033, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

® Marque déposée BASF.

BASF France S.A.S.
Division Agro
21 Chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
Tel : 04.72.32.45.45

Notes personnelles :

Avertissements et précautions générales d'emploi

Avertissement

Remarques générales concernant tous les produits

IMPORTANT :

Avant toute utilisation, s'assurer que celle-ci est indispensable. Privilégier chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consulter http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi: se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette. Respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés, sur l'emballage: ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Sur ces bases, conduisez la culture et les traitements selon les bonnes pratiques agricoles, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces…

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition et la sélection d'organismes présentant des sensibilités moindres aux molécules ainsi utilisées. Pour diminuer ces risques, il est nécessaire de respecter les préconisations d'emploi (dose recommandée, seuil, cadence et séquence de traitements, positionnement, conditions d'application…) et, chaque fois que possible, d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'actions différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, **BASF** ne peut pas exclure une altération de l'efficacité des produits liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences qui pourraient être dues à ces résistances.

BASF rappelle que toute utilisation pour un usage non autorisé et non conforme à nos préconisations est interdite.

BASF garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché du Ministère de l'Agriculture.

NUMERO D'URGENCE

En cas d'incident ou d'accident , appeler le 01 49 64 57 33

Fiche de données de sécurité disponible sur www.basf-agro.fr

Précautions générales d'emploi

PAR RAPPORT A LA QUALITÉ DU PRODUIT

Pendant le stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, sous clef, dans le local spécifiquement prévu à cet effet. Local ventilé, frais, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Vérifier sur l'emballage les températures de stockage adaptées au produit.

Conserver hors de la portée des enfants.

Mélanges

Extrait de l'Avis aux opérateurs responsables de la mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques" (J.O n° 221 du 21 septembre 2002). "Un mélange de produits phytopharmaceutiques consiste à associer, dans le cadre des pulvérisations, plusieurs spécialités phytopharmaceutiques. La technique des mélanges est mise en œuvre sur le terrain pour des considérations techniques (lutte simultanée contre plusieurs organismes nuisibles pouvant être présents concomitamment, recherche de réduction des doses, stratégie de gestion des résistances) ou économiques (réduction et optimisation du nombre de passages).

Selon l'arrêté du 07 avril 2010 relatif à l'utilisation des mélanges extemporanés de produits visés à l'article L.253-1 du code rural, tous les mélanges sont possibles **sauf ceux qui doivent faire l'objet d'une évaluation préalable** :

Les mélanges sont interdits **si l'un des produits** :

- porte le pictogramme SGH06 (mentions de danger associées H300, H301, H310, H311, H330 et H331)

- est classé avec une des mentions de danger suivantes :
  H340, H350, H350i, H360(FD, F, D, Fd, Df), H370 ou H372.
  Avec ces mentions de danger, la mention d'avertissement est : DANGER, avec le pictogramme SGH08

Les mélanges sont interdits **si les deux produits** :

- **ont chacun** une des mentions de danger suivantes (cf tableau ci-dessous) :

	H341, H351, H371	H373	H361d, H361fd ,H361f, H362
H341, H351, H371			
H373			
H361d, 361fd, H361f, H362			

Sont toujours interdits :

- Les mélanges comprenant au moins un produit de classe 4 pour les risques aquatiques ou terrestres dont la ZNT est de 100 m ou plus.
- Les mélanges entre un produit à base de pyréthrinoïde et un produit à base de triazole ou imidazolines en période de floraison ou au cours de périodes de production d'exsudats.

Lorsqu'une protection doit être faite avec des pyréthrinoïdes et des triazoles ou imidazoles, il faut d'abord traiter avec la spécialité à base de pyréthrinoïdes puis avec la triazole ou l'imidazole en respectant un délai de 24 heures entre les deux applications. Le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier.

Pour tout mélange, il est conseillé d'effectuer un test préalable à petite échelle.

Dans le cas où d'autres préparations seraient associées au produit initial (insecticides, acaricides, fertilisants foliaires, correcteurs de carences, fongicides destinés à contrôler d'autres maladies, herbicides, etc.), tenir compte des caractéristiques propres à chacune des spécialités.

Ainsi, vérifier que l'époque d'intervention convient bien aux différentes spécialités (seuil de population ou stade du ravageur, du pathogène, de la culture etc.). De même, pour les conditions d'application.

Généralement, respecter l'ordre habituel d'introduction des spécialités dans la bouillie : WG puis WP puis CS puis SC puis SE, puis EC puis EW, puis SL (adjuvant en dernier), sauf si spécificités propres indiquée sur l'étiquette.

PAR RAPPORT À LA CULTURE

Utiliser les doses recommandées.

Avertissements et précautions générales d'emploi

Traiter sur une culture en bon état de végétation, conduite dans de bonnes conditions correspondant à la variété choisie.

Éviter l'entraînement du produit sur les cultures avoisinantes en ne traitant que par temps calme, sans vent, et à température adéquate.

PAR RAPPORT À L'UTILISATEUR

- Pendant toutes les phases d'utilisation du pulvérisateur, respecter les réglementation en vigueur. Porter à minima des vêtements de protection (vêtement de travail + blouse), des gants, des bottes, un équipement de protection des yeux / du visage si nécessaire
- Ne pas respirer les vapeurs lors de la préparation de la bouillie, ni le brouillard de pulvérisation (ne pas traiter dans le vent).
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ne pas téléphoner pendant l'utilisation.
- **Délai de rentrée** : Sauf dispositions prévues par les décisions d'autorisation de mise en marché visées à l'article L. 253-1 du code rural, le délai de rentrée minimal est de 6 heures et, en cas d'application en milieu fermé, de 8 heures. Il est porté à 24h après toute application de produit comportant une mention de danger : H318 - H315 - H319 et à 48 heures pour ceux comportant une mention de danger H317 - H334 - H340 - H341 - H350 - H350i - H351 - H360F - H360D - H360FD - H360Fd - H360Df - H361f - H361d - H361fd et H362.
- Après application : Nettoyer très soigneusement et rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement Immédiatement après l'application, changer de vêtements et se laver le visage et les mains à l'eau savonneuse. Se référer à la réglementation en vigueur.
- En cas de malaise ou d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

Préparation de la bouillie

Après toute application, il est indispensable de nettoyer très soigneusement le pulvérisateur afin d'éviter tout re-largage ultérieur.

Bien agiter le bidon avant de verser progressivement le produit dans le bac incorporateur ou la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4, en maintenant l'agitation (sauf produits stipulés "sans agitation"). Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages ou utiliser le rince-bidon du bac incorporateur et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

S'il s'agit d'une formulation de type poudre ou granulés, verser le produit progressivement dans la cuve de manière à ce que ce dernier se dilue correctement dans l'eau.

Aucun rejet dans l'environnement

- Des moyens appropriés doivent être mis en œuvre pour éviter l'entraînement des produits hors de la parcelle ou de la zone traitée.
- Ne pas traiter si le vent a un degré d'intensité > 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h).
- Ne pas traiter à proximité des fossés et points d'eau. Respecter les ZNT. Si ses dernières ne sont pas définies, respecter une zone non traitée miminale de 5 m. (cf Arrêté du 04/05/2017)
- Élimination des eaux de rinçage du pulvérisateur et des fonds de cuve : se référer à la réglementation en vigueur.

Emballages vides

Réutilisation interdite.

Éliminer les emballages vides via des collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou autre service de collecte spécifique.

Bonnes pratiques phytopharmaceutiques
10 gestes responsables et professionnels
AVANT L'APPLICATION
1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.
PENDANT L'APPLICATION
7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
APRÈS L'APPLICATION
8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR.
UIPP